

La mortalité des chevreuils est plus importante lorsque la présence du loup est associée à un hiver difficile, ce qui suggère une interaction entre l'impact de la prédation et les conditions climatiques.

Pour le chamois la mortalité globale est quasiment similaire dans les deux zones, avec et sans présence du loup, à l'exception de deux années pendant lesquelles un hiver rude a suivi une épidémie de kérato-conjonctivite.

Enfin, le régime alimentaire n'est pas figé dans le temps et évolue en fonction de la situation des proies présentes.

Comportement social

Le loup est un animal social vivant en meute composée de deux à dix individus (maximum relevé en France). Chaque meute occupe un territoire (150 à 300 km² en France) qu'elle défend par des marquages olfactifs (urine, fèces) et sonores (hurlements).

Une meute est constituée d'un couple dominant (alpha) et de sa descendance. Les individus dominés, dont les subadultes, peuvent être chassés par le couple dominant. Ils vont alors chercher un nouveau territoire. La dispersion a lieu surtout au printemps (période d'accouplement) et en automne (saison d'intégration des jeunes de l'année à la meute).

Le système de colonisation par « taches » est caractéristique du loup. Le nouveau territoire n'est pas forcément contigu d'un secteur déjà occupé. Il peut être séparé par plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres laissant des espaces interstitiels qui peuvent être comblés par la suite. Les individus en dispersion peuvent séjourner plusieurs mois dans un secteur avant de le quitter. Ainsi, les signalements de loups dans une région entre mars et novembre ne signifient pas qu'une meute est définitivement installée.

Le loup est actif toute l'année, surtout à l'aube et au crépuscule. Un loup adulte peut parcourir une trentaine de kilomètres en une nuit.



© L. Berthier & C. Pullino/ONCFS

▲ Deux louveteaux au mois d'août, le pelage est encore uniforme, c'est en automne que le pelage définitif apparaîtra : foncé sur le dos et plus clair sur le ventre

Gestion de l'espèce

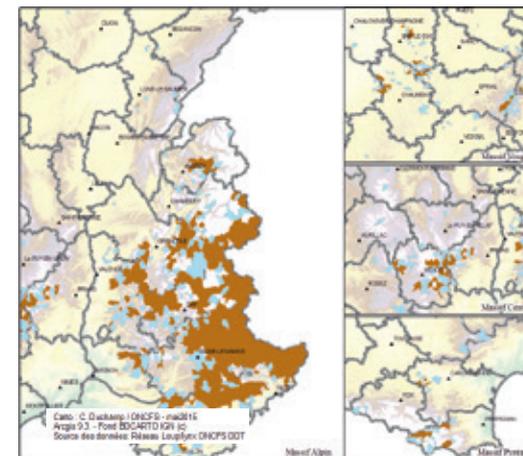
En France, la population de loups est composée de 33 meutes en 2015, et on trouve des animaux sédentarisés sur douze autres zones. Des loups en dispersion colonisent de nouveaux territoires chaque année, et la population est en phase d'expansion.

Le loup est une espèce protégée, néanmoins la destruction d'individus est possible, notamment pour prévenir des dommages importants au bétail en l'absence d'autre solution satisfaisante. Les principes généraux de la gestion et de la conservation des populations sont entièrement décidés à l'échelon national après examen des propositions qui peuvent être faites à l'échelon départemental (sous la responsabilité des préfets).

Le « groupe national loup » rassemblant des représentants des administrations, des organisations professionnelles agricoles, des chasseurs et des associations de protection de la nature, a été mis en place par les ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture afin de définir les orientations du « plan d'action national loup ».

L'indemnisation des attaques dues au loup est prise en charge par le ministère de l'Environnement, et le cofinancement des mesures de protection relève de contrats passés entre le ministère de l'Agriculture et les éleveurs qui le souhaitent.

L'espèce fait l'objet d'un suivi technique confié à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui assure l'animation du réseau multipartenaires Loup-Lynx. Ce réseau collecte des indices de présence sur le terrain (empreintes, indices biologiques...) qui servent à renseigner une série d'indicateurs (nombre de zones de présence permanente, effectif hivernal minimum, suivi de la reproduction) qui permet de mesurer la situation du loup en France.



Carte : C. Duchamp/ONCFS - mai 2015
Arcgis 9.3. - Fond BDCARTO IGN (c)
Source des données : Réseau Loup/Lynx ONCFS DDT

Répartition communale du loup en zones de présence régulière et occasionnelle, exercice 2015. La classification est basée sur la récurrence des indices de présence validés et constats d'attaques « loup non écarté » sur la dernière biennale (2013 et 2014 inclus)

Légende
Zone de présence du loup - exercice 2015
Occasionnelle
Régulière

ONCFS
Direction générale
Tél. 01 44 15 17 17
Fax 01 47 63 79 13

Contact

ONCFS
Direction de la recherche et de l'expertise
Unité Prédateurs - Animaux déprédateurs
rezoloup@oncs.gouv.fr
www.oncs.gouv.fr



Le loup



Classification

Mammifère, le loup gris (*Canis lupus*) appartient à la famille des canidés comme le chien ou le renard. L'espèce a recolonisé la France depuis le début des années 1990, à partir de la population italienne. Elle est maintenant présente dans 35 départements du Sud-Est de la France, du Massif central et des Pyrénées mais aussi dans le massif vosgien et en Lorraine.

Identification

Les loups présents en France ont un pelage à dominante beige-gris, avec un liséré noir sur les pattes antérieures. Ils présentent un masque facial clair. Le dos montre des nuances plus foncées que la partie inférieure du corps (notamment en hiver).

En Europe du Sud, le poids d'un mâle adulte varie de 20 à 40 kilos, celui d'une femelle adulte de 18 à 30 kilos. Sa taille est de 60 à 70 centimètres (cm) au garrot pour une longueur de 110 à 150 cm. L'avant-train du loup est plus puissant que celui du chien à taille globale similaire. Sa tête est plus large et les oreilles sont proportionnellement plus petites, plus écartées et de forme générale plutôt arrondie.

Les yeux, obliques avec l'iris jaune sont constitués d'un tissu particulier (*tapetum lucidum*) qui lui permet de voir dans des conditions d'éclairage très faibles.

La queue mesure de 30 à 45 cm avec le bout noir.

Habitat

Le loup présente la particularité de s'adapter à des milieux très variés : plaine, steppes, savanes, montagnes... Il a besoin d'espaces importants afin de trouver des proies en quantité et en diversité suffisante tout au long de l'année. Il a également besoin de tranquillité, indispensable pour le repos et la reproduction en tanière.

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans, mais seul le couple dominant, dit couple alpha, se reproduit. Le rut a lieu en février-mars et les naissances en avril-mai. Après une gestation de 63 jours, la louve met au monde cinq jeunes en moyenne, dans un abri naturel : terrier récupéré, abri sous roche, buisson épais ou souche renversée.

À la naissance les jeunes sont aveugles et sourds et pèsent environ 500 grammes. Ils sont sevrés vers deux mois et nourris ensuite de viande en partie régurgitée par les adultes. Ils chassent avec le reste du groupe à partir de l'automne suivant leur naissance. Ils sont appelés louveteaux entre zéro et six mois et louvards entre six et douze mois. Le taux de mortalité est très élevé chez les louveteaux, de l'ordre de 50 %. La durée de vie d'un loup en nature peut atteindre dix ans.

Sur les traces du loup

C'est en hiver que les conditions sont les plus favorables pour pister les loups et que les équipes chargées du suivi vont parcourir les secteurs de présence. Les loups, lorsqu'ils se déplacent, utilisent les pistes et les sentiers. Les itinéraires à parcourir par les équipes de suivi vont s'appuyer sur ces dessertes. L'objectif est double : déterminer la présence des loups et le nombre minimum d'individus.



© Y. Léonard/ONCFS

▲
Trace de loup alignée, longueur du pas : 120 cm

L'empreinte du loup ressemble à une empreinte de grand chien : un coussinet ou pelote centrale en arrière, deux coussinets latéraux et deux antérieurs. Chez l'adulte les dimensions sont de 10 à 12 cm de long et de 8 à 10 cm de large. La trace des griffes n'apparaît pas toujours et reste liée au substrat ou au type de déplacement. Cette empreinte isolée ne permet pas de différencier un chien d'un loup sauf si elle présente des dimensions plus faibles.

C'est la trace, c'est-à-dire la succession d'empreintes laissées par le passage de l'animal, qui va permettre de préciser s'il s'agit d'un loup ou d'un chien. La plupart du temps les loups sont au pas ou au trot. À ces allures, ce qui frappe d'abord chez le loup, c'est l'alignement des empreintes, les pattes avant et arrière se posent pratiquement sur la même ligne (*photo*). C'est la forme générale de la poitrine, profonde et étroite qui permet au loup de déporter ses pattes vers le centre.

Mais mieux encore, lorsque les loups se déplacent en file indienne, ils posent leurs pattes dans celles de celui qui les devance. En hiver, les traces du loup présentent certaines caractéristiques, en particulier la longueur du pas comprise entre 90 et 130 cm.

Par opposition, si très peu de chiens isolés se déplacent en alignant leur trace, aucun groupe de chiens ne s'aligne aussi parfaitement que les loups en déplacement. À certains endroits remarquables, cols, croisements, milieux ouverts, les loups vont se séparer pour sentir ou marquer le territoire. Il sera alors possible pour une personne expérimentée d'évaluer le nombre minimum d'animaux présents.

Le suivi d'une trace peut aussi permettre de récolter des indices biologiques (crottes, urine, sang) nécessaires à la réalisation d'analyses génétiques ou de découvrir des carcasses de proies sauvages. Plus la piste sera suivie, plus les chances de déterminer l'espèce et le nombre d'animaux seront élevées.

La présence et le nombre de loups détectés servent à construire des indicateurs de suivi annuel de la population depuis le début des années 1990.

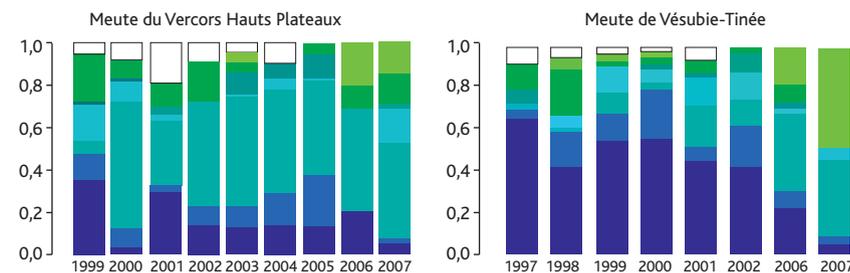
Prédation

La règle principale qui régit la prédation du loup est l'opportunisme, cela signifie que ce sont l'abondance et la vulnérabilité des proies qui conditionnent les choix alimentaires du prédateur. Son régime alimentaire est essentiellement carnivore et porte sur les grands ongulés : cerfs, chevreuils, chamois, sangliers et mouflons. Le cheptel domestique (essentiellement ovins) fait aussi l'objet d'une prédation marquée. Cependant, l'analyse des macros-restes (poils) contenus dans les excréments, recueillis sur un échantillon de neuf meutes de loups du massif alpin, montre que leur régime alimentaire est constitué de 76 % d'ongulés sauvages, de 16 % d'ongulés domestiques et de 8 % d'autres proies. Des variations vont apparaître entre les meutes en fonction des espèces présentes sur leur territoire et de leur abondance.

La prédation du loup sur les troupeaux est globalement en augmentation, suivant en cela la progression géographique de l'espèce depuis son retour en 1992. Pour l'année 2015, ce sont près de 9 000 animaux d'élevage (en majorité des ovins) qui ont fait l'objet d'un constat d'attaque pour un montant de 2,70 M€. Les départements du Sud-Est de la France subissent près de 70 % des attaques.

Le loup est capable de s'adapter aux modifications d'abondance relative des populations des diverses espèces d'ongulés sauvages. Le meilleur exemple reste la meute de Vésubie Tinée (Alpes-Maritimes) qui s'est adaptée à la baisse des effectifs de mouflons, qu'elle a sans doute en partie provoquée, en reportant sa prédation sur d'autres espèces (*graphique*).

Par ailleurs, une étude comparative a été menée pendant six ans dans le Parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes), territoire avec présence du loup, et dans la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges (Savoie, Haute-Savoie) où le loup est absent. Elle avait pour objectif de mesurer l'impact du loup sur quatre espèces de grands ongulés (cerf, chevreuil, chamois et mouflon). Les résultats exploitables ont porté sur le chevreuil et le chamois.



Variation annuelle de la proportion de différentes proies retrouvées dans le régime alimentaire de deux meutes. Pour la meute Vercors Hauts Plateaux présence importante du chevreuil (en bleu clair). Pour celle de Vésubie Tinée, chamois (en bleu foncé) et mouflons (en bleu intermédiaire), part du chevreuil plus marquée en 2006 et 2007 (bleu clair). Les différents tons de verts correspondent aux espèces domestiques consommées.